



LE RAT DE CAVES



FAMILLE RAPENEAU : L'ENVERS DU DECOR

A l'occasion de son « élévation » au rang de dignitaire de l'Ordre des coteaux, une obscure confrérie d'un autre âge qui réunit quelques grands patrons du Champagne et quelques notables locaux qui, visiblement, nourrissent une nostalgie pour le XVIIème siècle, Jean-Rémy RAPENEAU livre un entretien à *Terre de vins*. Après un cirage de pompe dans les règles de l'art à l'endroit de Pierre Emmanuel Taittinger, JR RAPENEAU fait étalage d'un riche patrimoine familial : Maison GH MARTEL (dont les caves sont classées à l'UNESCO), 200 hectares de vignes en propre, le château de Bligny et son vignoble de 30 hectares, la Maison Charles de CAZANOVE... puis vante la réussite commerciale du groupe. Nul doute qu'une telle ostentation de richesse légitime amplement les revendications des salariés de la Maison Martel, en grève depuis plus d'un mois, et auxquelles pourtant, la direction reste sourde. Mais il est vrai que quand on porte une cape en se rêvant au XVIIème siècle, il est difficile d'accepter que les salariés réclament une part de la richesse qu'ils ont créée.

Nous aimerions, nous la CGT, rappeler à la faveur de cet événement que ces messieurs Christophe et Vincent Rapeneau font toujours l'objet de poursuites judiciaires, pénales et prudhommales, pour propos racistes et licenciements abusifs à l'encontre de deux salariés et ce, pour des faits qui remontent au mois de septembre 2020. Il faut dire que les Rapeneau n'en sont pas à leur coup d'essai, ils sont même coutumiers du fait aux vues des nombreuses plaintes déposées à leur encontre depuis quelques années. Pour autant, ces notables champenois ne semblent pas inquiétés outre mesure. Il se pourrait même qu'un sentiment d'impunité nourrisse leur mépris des salariés.

La CGT suit de près ces affaires judiciaires. Il aurait été avisé de la part de l'Ordre des coteaux de faire de même, et d'observer un devoir de réserve jusqu'au dénouement de ces affaires avant d'accueillir un Rapeneau de plus en son sein.

A toutes fins utiles, rappelons la teneur des propos : - Vincent Rapeneau d'abord, aurait dit à un premier salarié « **d'aller planter des bananes chez les bamboulas avec son singe de femme au lieu de faire du champagne** », puis à un second « **qu'il travaillait comme un arabe et qu'il ne valait pas mieux que ces gens-là** » - Christophe Rapeneau ensuite, qui aurait dit au même salarié que « **c'était un bougnoul et qu'il allait bientôt dégager** ». Propos auxquels s'ajoutent plusieurs menaces de licenciement qui seront finalement mises à exécution.

Contre de tels propos, inacceptables en 2021 (car la réalité temporelle veut que nous ne soyons plus au XVIIème siècle), les voix devraient être nombreuses à s'élever **car qui ne dit rien consent....**

Reims, le 10 novembre 2021

Pour le rat de caves : CGT Champagne